



LA MONTAGNE EN MOUVEMENT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Porte-de-Savoie, le 22 avril 2026

## **Domaines Skiabiles de France, partenaire des Assises européennes de la montagne 2026, aux côtés du monde agricole**

***Du 30 juin au 2 juillet 2026 à Sallanches (Haute-Savoie), les XIVes Assises européennes de la montagne consacreront leur édition à l'élevage extensif et au pastoralisme, dans le cadre de l'Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux. Les zones de montagne couvrent 36% du territoire européen et concentrent 13% de la population de l'Union européenne, ce qui en fait des territoires clés pour les transitions agricole, énergétique et touristique. Partenaire de l'événement, Domaines Skiabiles de France (DSF) mettra en avant à cette occasion la coopération structurée entre domaines skiabiles et agriculture de montagne, enjeu clé pour l'avenir des territoires alpins. Les Assises européennes de la montagne rassemblent près de 300 experts : agriculteurs, élus, décideurs nationaux et européens, socio-professionnels, chercheurs et associations. La participation de DSF aux Assises s'inscrit dans une vision commune : « les agriculteurs sont indissociables du développement territorial, de la vitalité économique et sociale et de la qualité paysagère des massifs de montagne ».***

### **Un partenariat historique entre domaines skiabiles et agriculture de montagne**

*« Depuis plus de quinze ans, les domaines skiabiles et le monde alpestre ont structuré une coopération autour de trois axes : « se connaître, faire ensemble, aller plus loin ».*

*Cette démarche a donné lieu à plusieurs études de référence :*

- *le guide pratique « Sous la neige, les alpages ». — élaboré par le Service d'Utilité Agricole à Compétence Interdépartementale (SUACI), les réseaux d'économie alpestre et DSF afin d'organiser la cohabitation entre pastoralisme*
- *la charte de coopération signée en 2014 entre DSF et l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA)*
- *l'étude sur l'impact de la neige de culture sur la production fourragère des surfaces d'altitude*
- *l'étude et le guide opérationnel consacrés à la réhabilitation des terrains d'alpage. Elle s'est également concrétisée, au fil des ans, par l'organisation de rencontres techniques locales entre agriculteurs, domaines skiabiles et collectivités. »*

Aujourd'hui, 31% des alpages de Haute-Savoie et 28% de ceux de Savoie sont concernés par un domaine skiable, et plus de 90 000 têtes de bétail pâturent sur ces espaces partagés. Cette imbrication très forte entre pastoralisme et ski de montagne fait des domaines skiabiles des partenaires de premier plan pour le maintien de l'élevage, la gestion des paysages ouverts et la prévention de l'enfrichement.

## **Des collaborations concrètes sur le terrain : eau, sols, cohabitation des usages**

La coopération entre agriculteurs et domaines skiables se traduit par des réalisations opérationnelles directement utiles aux exploitations agricoles comme aux stations.

### **- Partage de l'eau en montagne**

Depuis 2009, DSF et les Sociétés d'Economie Alpestre de Savoie et de Haute Savoie travaillent sur le partage de l'eau en altitude, dans un contexte de réchauffement accéléré des Alpes avec des épisodes de sécheresse et de canicule plus fréquents. Les Rencontres techniques « Agriculture et Domaines Skiables », notamment celle organisée aux Saisies en 2020, ont permis de diffuser une culture commune et de valoriser des projets de retenues collinaires à double usage, conçues dès l'origine pour l'enneigement et l'abreuvement des troupeaux. Des actions concrètes voient le jour comme aux Saisies, où la retenue de La Péchette alimente quatre alpages grâce à un réseau d'abreuvement de 2 900 mètres posé en parallèle du réseau de neige de culture, offrant aux agriculteurs un accès autonome et sécurisé à l'eau. Au col de Joux à Saint-Gervais (Haute-Savoie), une retenue récente a permis la réimplantation d'un alpage laitier, la rénovation du chalet d'alpage et l'alimentation en eau par pompe de relevage, dans le cadre d'une concertation annuelle entre domaine skiable, commune et alpagistes.

### **- Restauration des sols et terrains d'alpage**

En 2024, la section Savoie de DSF a mandaté un groupement scientifique (Soltis Environnement, SEA 73, laboratoire EDYTEM – Université Savoie Mont-Blanc) pour mener une étude de grande ampleur et produire le premier guide opérationnel de réhabilitation écologique des pistes de ski et milieux ouverts de montagne. Huit stations pilotes (Courchevel, Les Arcs, La Plagne, Aussois, Val Cenis, Valmeinier, Les Saisies, La Rosière) et 22 alpagistes ont été associés pour identifier les facteurs de succès des projets de revégétalisation et améliorer la qualité fourragère des alpages situés sur les domaines skiables. Ce guide, mis gratuitement à disposition de l'ensemble des donneurs d'ordre de travaux en montagne, vise à préserver les services écosystémiques essentiels de ces espaces (production de fourrage, biodiversité, lutte contre l'érosion, usages récréatifs estivaux et hivernaux).

### **- Cohabitation entre pastoralisme, tourisme et sécurité**

En Haute-Savoie, DSF 74, la SEA 74 et l'association Innovation Développement Tourisme ont déployé un plan d'action pour un meilleur partage de la montagne entre tourisme et pastoralisme, incluant un programme de formation sur les chiens de protection des troupeaux. Ce dispositif, ciblant les personnels des remontées mécaniques, offices de tourisme, collectivités et forces de l'ordre, vise à mieux faire comprendre les pratiques pastorales et à sécuriser la cohabitation entre habitants, éleveurs et vacanciers sur des espaces de plus en plus fréquentés, été comme hiver.

Au-delà des Alpes, cette réalité de cohabitation et de coopération entre agriculture et domaines skiables se retrouve dans l'ensemble des massifs français. Dans les Pyrénées, les projets de retenues collinaires s'inscrivent de plus en plus dans une logique de multi-usages, combinant enneigement, abreuvement du bétail, lutte contre les incendies ou production d'électricité, au service à la fois des stations et des éleveurs. Le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes accompagne les groupements pastoraux pour maintenir les estives, essentielles à l'élevage de montagne, qui sont aussi support d'autres activités comme la randonnée et le ski. Dans les Vosges, les petites stations familiales s'insèrent au cœur de paysages de prairies et de pâturages où fermes-auberges et produits laitiers structurent autant l'identité de la destination que la pratique du ski. Dans les montagnes du Jura, les domaines de moyenne montagne évoluent en symbiose avec un élevage laitier AOP très présent, les mêmes pâturages supportant l'activité fromagère et les pistes en hiver. Dans le Massif central enfin, nombre de domaines skiables se développent sur des plateaux d'estives bovines et ovines, où les prairies d'altitude assurent à la fois la base fourragère des troupeaux et le support des pistes, renforçant le lien entre agriculture, paysages ouverts et attractivité touristique.

## **Un enjeu partagé pour le futur des territoires de montagne**

Dans un contexte de changement climatique, de tension sur la ressource en eau et de remise en question des modèles économiques, l'alliance entre domaines skiables et monde agricole devient un levier majeur de résilience pour les territoires de montagne. Les retenues collinaires multi-usages pour l'enneigement et l'abreuvement, la restauration des sols d'alpage, la valorisation des produits de montagne et la gestion concertée des usages constituent autant de réponses concrètes aux défis de demain. Les Assises seront l'occasion de partager des retours d'expérience, d'ouvrir de nouvelles coopérations à l'échelle européenne et de nourrir les débats sur la future Politique agricole commune et les politiques de montagne.

« En participant aux Assises européennes de la montagne, nous affirmons une chose très simple : l'avenir du ski est indissociable de celui des agriculteurs et du pastoralisme. Les domaines skiables sont pleinement aux côtés du monde agricole, parce que ce sont les mêmes alpages, les mêmes paysages et les mêmes villages que nous faisons vivre ensemble. Le pastoralisme est un pilier majeur du futur de la montagne, tout comme le ski : l'un et l'autre se renforcent mutuellement et nous avons la responsabilité collective d'organiser cette complémentarité. » Anne Marty, présidente de Domaines Skiables de France

Plus d'infos sur les XIVes Assises européennes de la montagne : <https://www.euromontana.org/fr/xiii-assises-accueil/>

**Domaines Skiables de France (DSF)** est la chambre professionnelle des opérateurs de domaines skiables français et de transport par câble. DSF fédère 380 adhérents répartis entre 230 membres actifs (opérateurs de remontées mécaniques ou de domaines skiables), et environ 150 membres correspondants (fournisseurs, constructeurs, centres de formation, maîtres d'œuvre ...). Les domaines skiables constituent la source principale d'attractivité des stations de montagne, qui accueille chaque hiver 10 millions de touristes dont 7 millions pratiquent les sports de glisse. Acteurs déterminants dans la dynamique des stations de montagne, les domaines skiables conditionnent l'activité économique des acteurs locaux (commerçants, hébergeurs, professionnels du ski et de la montagne, etc.). L'activité des domaines skiables est indispensable pour fixer l'emploi et la vie sociale sur les territoires. En montagne, les adhérents de DSF représentent 18 500 salariés répartis sur une vingtaine de métiers. Chaque hiver, ce sont plus de 120 000 emplois en France (directs et indirects) qui dépendent de l'ouverture des domaines skiables (commerces, hébergements, écoles de ski, services en station...). Avec 54,78 millions de journées-skieur en 2024/2025, la France se classe au second rang mondial des destinations de ski, derrière les États-Unis et devant l'Autriche. [www.domaines-skiables.fr](http://www.domaines-skiables.fr)